

Sous-section 2.—Collèges et écoles d'agriculture

Toutes les provinces, sauf Terre-Neuve, possèdent des institutions d'enseignement agricole d'ordre universitaire. Ces institutions relèvent soit du ministère de l'Agriculture, soit du ministère de l'Instruction.

Ile-du-Prince-Édouard.—Le collège Prince of Wales offre un cours de deux ans en agronomie au profit des élèves qui veulent entrer en troisième année au Collège Macdonald (P.Q.). Le cours commence tous les deux ans.

A l'école de formation, le cours d'un an en agriculture, tout en permettant aux élèves d'acquérir la science et la compétence technique, leur inculque le sens de la dignité et de la valeur de l'agriculture comme vocation et de son importance pour la province comme industrie.

Nouvelle-Écosse.—Le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, situé à Truro, offre trois cours: les deux premières années d'un cours conduisant au baccalauréat en science agricole, un cours de deux ans portant sur l'agriculture en général, et un cours de deux ans portant sur l'agriculture professionnelle. En outre, le collège aide à la conduite de cours abrégés à divers centres de la province, accorde son appui aux *Folk Schools* et fournit des chefs et des directives à l'association des *4-H Clubs*.

Nouveau-Brunswick.—Les quatre écoles d'agriculture de la province sont situées à Woodstock, Fredericton, Saint-Joseph et Edmundston. Des cours de deux ans d'une durée de cinq mois chaque année sont donnés à Saint-Joseph, Fredericton et Edmundston tandis qu'un cours de trois ans est donné à Woodstock. Le programme comprend une formation portant sur tous les aspects de l'agriculture, des travaux d'atelier et des études scolaires d'ordre général. A Woodstock et à Saint-Joseph, des cours d'économie domestique d'une durée de dix mois sont donnés en conjonction avec les cours d'agriculture.

Québec.—Les cours des écoles d'agriculture de la province comprennent un cours universitaire de quatre ans menant au baccalauréat en science agricole aux universités suivantes: Faculté d'agriculture de Laval (Saint-Anne-de-la-Pocatière); Institut agricole d'Oka (affilié à l'Université de Montréal); et Faculté d'agriculture de l'Université McGill (Collège Macdonald). L'École de médecine vétérinaire provinciale (Saint-Hyacinthe), affiliée à l'Université de Montréal, donne un cours de quatre ans menant au doctorat en médecine vétérinaire. Il existe aussi dans la province neuf écoles secondaires d'agriculture, ainsi que 10 écoles régionales et six orphelinats qui donnent des cours d'agriculture. Plus de 1,200 étudiants, dont la grande majorité sont des fils de cultivateurs, fréquentent les écoles intermédiaires et régionales; 160 élèves suivent les cours d'agriculture pratiques donnés dans les orphelinats. Dans chaque cas, une ferme est annexée à l'école pour fins de formation pratique et des spécialistes donnent des cours sur l'industrie du sirop d'érable, la mécanique agricole, les coopératives, la protection des plantes, l'hygiène vétérinaire, l'aviculture, la vente des produits et la sylviculture. Des coopératives et cercles scolaires sont organisés et dirigés par les étudiants sous la surveillance des professeurs. Cinq de ces écoles enseignent l'économie domestique au bénéfice des filles de cultivateurs et colons. Le cours dure deux ans et se donne durant les quatre mois de l'été.